

Irelp

Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée

Gestionnaire de la Bibliothèque de «Entraide et Solidarité»

204, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris

irelp@laposte.net

Paris, le 3 octobre 2020

Par la présente, l'IRELPE (Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée) s'associe à votre tribune publiée dans *Le Monde* daté du 2 octobre en défense du libre droit aux archives, notamment aux archives contemporaines.

La restriction aux archives, dont l'accès serait décidé par une administration hors de tout contrôle et fonctionnant donc de manière non publique, est un déni de démocratie.

Le principe de « déclassification » est fondamentalement arbitraire et constitue une entrave forte à la libre recherche historique.

L'IRELPE publie votre tribune par les moyens qui sont les siens et tiendra informés ses correspondants des suites du dossier.

Avec mes sincères salutations

Jean-Marc Schiappa

Président de l'IRELPE.